



Syndicat CGT des personnels de la Région NORMANDIE,  
Site de Rouen 5, rue Schuman CS 21129, 76 174 Rouen Cedex  
Téléphone : 02 35 52 31 25  
Site de Caen Abbaye aux dames place Reine Mathilde CS 50523, 14 035 Caen  
syndicatcgtrn@normandie.fr

Rouen, le **mardi 22 septembre 2026**

Monsieur Hervé MORIN  
Président du Conseil Régional de Normandie

**Objet : Dépôt de préavis de grève du 1er octobre au 31 décembre 2026**

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L2512-2 du Code du travail, la CGT des agents de la Région Normandie dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des agents, tous services et toutes catégories confondus, et sur tout le territoire de la région Normandie, **du 1er octobre 2026 à 0h00 au 31 décembre 2026 à 24h00.**

Ce préavis reprend les motifs de celui de septembre 2026 dans les mêmes termes :

- les dérives managériales (notamment dans le secteur de Pont Audemer),
- les carrières des agents bloquées,
- l'insuffisance de protection des agents en cas de circonstances exceptionnelles.

Aussi, les agents subissent une augmentation du coût de la vie liée particulièrement à hausse durable du prix des carburants.

Comme indiqué dans notre courrier du 16 septembre 2026, nous revendiquons des mesures :

- une aide exceptionnelle pour tous les agents,
- une journée de télétravail supplémentaire par semaine et une augmentation du nombre de jours « volants », afin de limiter les coûts de transport domicile-travail,
- une augmentation immédiate de l'IFSE.

Ce préavis couvre l'ensemble des formes d'actions, y compris les débrayages, sur tout ou partie de la période.

La CGT reste disponible pour toute discussion.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations.

Pour la CGT-CRN  
Fabien LUCAS  
Secrétaire général